

Objet : Votre déclaration sur les sources de
financement des réalisations physiques des
Grands Travaux

Monsieur le Premier ministre,

La Conférence des présidents de l'**Alliance pour la République et la démocratie (ARD)** a l'honneur de vous présenter ses civilités et saisit cette opportunité pour porter à votre connaissance, un certain nombre de données officielles et notoirement connues sur les sources de financement des réalisations physiques opérées par la Délégation générale aux Grands Travaux depuis sa création il y a 20 ans.

En effet, lors de la célébration du 20^{ème} anniversaire de cette Direction générale, rattachée au ministère des Grands Travaux, nous avons été **fortement étonnés et extrêmement surpris** de vous entendre déclarer publiquement dans votre mot de circonstance :

(... Vous devez retenir une chose : la Délégation générale aux Grands Travaux a réalisé toutes ces infrastructures sur fonds propres du Congo. Dans la perspective des 20 prochaines années, nous voulons développer davantage le partenariat public/privé, pour ne pas faire peser toutes les charges d'investissement sur l'Etat...).

Un Premier ministre ne devrait pas parler comme ça. Votre déclaration aurait pu prêter à rire si elle n'émanait pas d'un chef de gouvernement, c'est-à-dire, de celui-là même qui pilote l'élaboration du projet de budget de l'Etat et qui défend ce projet devant le Parlement. Il est pour le moins étonnant et incompréhensible qu'un Premier ministre, chef du gouvernement ne connaisse pas l'origine des financements des projets inscrits au budget de l'Etat. Or, le premier principe de l'élaboration du budget de l'Etat est que : « **Toute dépense imputable à l'Etat doit obligatoirement être inscrite au budget** ». De même, l'orthodoxie financière prescrit que : « **L'élaboration d'un budget doit être fondée sur des estimations rigoureuses des recettes et des besoins. En conséquence, il est important de s'assurer que tous les éléments et secteurs d'activités soient bien pris en compte dans le budget national, y compris les interventions des partenaires extérieurs** ».

Comment comprendre dès lors que le Premier ministre, chef du gouvernement, prétende que les infrastructures construites par les Grands Travaux depuis 20 ans, l'ont été sur fonds propres du Congo ?

Monsieur le Premier ministre,

Quelles sont vos sources ? Votre déclaration, faite à n'en pas douter dans le dessein politique de bluffer l'opinion nationale et internationale est non seulement **un vrai scandale**, mais aussi et surtout, **une véritable provocation** contre le peuple congolais qui souffre atrocement des conséquences de la politique de surendettement de l'Etat/PCT.

Si comme vous l'avez prétendu, les réalisations physiques des infrastructures accomplies par les Grands Travaux l'ont été sur fonds propres du Congo, comment expliquez-vous la dette publique extrême du Congo (**8.130 milliards 56 millions de francs CFA, soit 116,05% du PIB**) envers la Chine, l'Agence française de développement (AFD), l'Union Européenne (UE), le Fonds Arabe de Développement (FAD), le Fonds Koweïtien, la Banque Africaine de Développement (BAD), la Banque Européenne d'Investissement (BEI), la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA), Eximbank Of India, la Société Suisse de Trading « Gunvor », le FIDA, etc.

Pour rétablir les faits que vous avez délibérément travestis, la Conférence des présidents de l'ARD rappelle dans le tableau ci-dessous, les sources réelles de financement des réalisations de la Délégation générale aux Grands Travaux.

I / Réalisations financées par la Chine

Objet du prêt	Date de signature du contrat	Taux d'intérêt	Montant du prêt
Aéroport de Maya-Maya	20/01/2008	0,25%	174591777 Dollars
Aéroport d'Ollombo	20/01/2009	0,25%	53029548 Dollars
Construction Barrage Imboulou	25/02/2003	0,50%	238000000 de Dollars
Transport des lignes électriques du courant d'Imboulou	19/06/2006	0,20%	551507000 Dollars
Barrage Liouesso	04/02/2013	0,05%	96363375 Dollars
Lignes électriques Liouesso	29/03/2013	0,25%	32621175,77 Dollars
Construction hôpital d'Oyo	01/01/2009	0,25%	25917070 Dollars
Construction port d'Oyo phase 1	29/03/2013	0,25%	62901333,60 Dollars
Construction port d'Oyo phase 2	07/05/2013	0,25%	22464556,92 Dollars
Aménagement et bitumage de la route Obouya –Boundji-Okoyo	16/02/2008	0,25%	84436019 Dollars
Aménagement et bitumage de la	20/01/2008	0,25%	325739412 Dollars

route Pointe-Noire-Malélé			
Aménagement et bitumage de la route Owando-Mambili : tronçon Owondo-Makoua	16/02/2009	0,25%	229380415 Dollars
Construction route Mambili-Moyoyé	07/07/2012	0,25%	84118153,90 Dollars
Construction route Moyoyé-Liouesso	07/07/2012	0,25%	77247150 Dollars
Construction route Liouesso-Ouessou	07/07/2012	0,25%	82948429,80 Dollars
Construction route nationale n° 1	15/05/2012	0,25%	1000000000 Dollars
Construction route frontière Gabon	01/08/2012	0,25%	76894549,60 Dollars
Construction logements à Brazzaville	01/08/2012	0,25%	55375960 Dollars
Construction logements sociaux Ndouo	01/08/2012	0,25%	44463528,30 Dollars
Construction logements case Barnier	01/08/2012	0,25%	42192924,90 Dollars
Construction logements sociaux Mont Mombo	30/06/2014	0,25%	69689969,56 Dollars
Construction de 200 logements à Mpila	29/03/2013	2%	310000000 Dollars
Construction du Complexe scolaire de Mpila	29/03/2013	2%	400000000 Dollars
Construction logements Camp 15 août	05/02/2010	0,25%	44512586 Dollars
Couverture Télécom phase 1	29/01/2009	2%	69914356 Dollars
Couverture Télécom phase 2	30/12/2012	5%	62646626 Dollars
Projet d'alimentation en eau potable de la ville de Brazzaville (Djiri)	01/01/2010	0,25%	84413731 Dollars

Extension Djiri II	00/02/2011	0,25%	81335289 Dollars
Extension Djiri III	11/02/2011	0,25%	110393200 Dollars
Crédit achat 2 avions MA 60	19/06/2006	2%	250000000 Dollars

Selon l'ancien ministre des Finances, monsieur Rigobert Andely, l'encours de la dette du Congo envers la Chine s'élève à **1000 milliards 300 millions de francs CFA**.

II- Réalisations financées par d'autres créanciers

2-1 : Réalisations financées par la société Suisse de trading « Gunvor »

Entre janvier 2001 et septembre 2012, l'Etat congolais a obtenu 750 millions de dollars du négociant helvétique « **Gunvor** », sous forme de préfinancements. Six accords de préfinancement, officiellement nommés « accords de préfinancement commercial », ont été signés entre **Gunvor et la SNPC**, pour des tranches de 125 millions de dollars chacun, soit un total de **700 millions de dollars**. Selon le lanceur d'alerte, **Public Eye**, la BNP Paribas s'est engagée à hauteur de 95 à 100 millions de dollars pour quatre d'entre eux, alors que Gunvor a prêté la somme restante pour atteindre les 125 millions demandés. Deux autres préfinancements ont été avancés entièrement sur fonds propres de Gunvor. Le remboursement du prêt se fait sur le prix des cargaisons du pétrole (3 en général). Gunvor a prêté à la SNPC à un taux d'intérêt de Libor (12 mois) + 1,95%, soit entre 2,7% et près de 3 %.

Les prêts consentis par Gunvor devraient en principe être strictement alloués au développement des activités de la SNPC. Dans la pratique cependant, le prêt gagé sur de futures livraisons de pétrole n'a pas été affecté aux activités de la SNPC, mais à des Travaux Publics, à savoir :

- **la construction de la zone industrielle de Maloukou, pour un montant de 250 millions de dollars ;**
- **la réalisation d'une cartographie géologique, prospection minière et géologique, pour un montant de 200 millions de dollars** (ce projet a été sous-traité par le Bureau de recherches géologiques et minières, un organisme français) ;
- **la réalisation du projet de 4000 forages hydrauliques dans tout le pays, dans le cadre du programme « eau pour tous », pour un montant de 300 millions de dollars ;**
- **le projet de construction d'un hôpital général dans chacun des 12 départements du Congo**. La Délégation générale aux Grands Travaux a versé 500 millions d'euros au début

d'avril 2005 sur le compte d'Asperbras de la Banque Audi (Suisse) SA de Genève, dans le cadre de ce projet.

2-2 : Réalignement CFCO 2 : Banque Européenne d'Investissement (BEI) ; date de signature de contrat : 23/01/85 ; montant du prêt : 9873952 Euros ;

2-3 : Projet de réhabilitation de l'hôpital Blanche Gomez :

- Phase 1 : créancier : **BADEA** ; date de signature de contrat : 16-05-05 ; montant : 6 millions de dollars ;

- Phase 2 : créancier : **BADEA** ; date de signature de contrat : 18-07-11 ; montant : 8 millions de dollars ;

2-4 ; Projet d'électrification rurale

Créancier : **Eximbank of India** ; date de signature de contrat : 19-12-11 ; montant : 70 millions de dollars ;

2-5 : Route-Loudima-Bihoua

Créancier : **CEE** ; date de signature de contrat : 05-01-85 ; montant : 12 millions d'Euros ;

2-6 : Amélioration des performances de la société nationale d'électricité (SNE)

Créancier : **Agence française de développement (AFP)** ; montant : 70 millions d'Euros ;

2-7 : Drainage des eaux pluviales et des collecteurs de Brazzaville

Créancier : **Agence française de développement** ; montant : 62 millions d'Euros ;

2-8 : Développement de la pêche et de l'aquaculture

Créancier : **FIDA** ; montant : 5 millions 490 mille DTS ;

2-9 : Projet d'appui au climat des investissements et à la gouvernance sectorielle forêt/bois (PACIGOF)

Créancier : **Banque Africaine de Développement (BAD)** ; montant : 122 millions d'Euros ;

2-10 : Aménagement route Ketta-Djoum, frontière Cameroun, phase 1

Créancier : **BAD** ; montant : 19,013 millions d'Euros ;

2-11 : Développement des compétences et des ressources humaines

Créancier : **Fonds Arabe de Développement (FAD)** ; montant 7,5 millions d'UCA ;

2-12 : Construction de la Cimenterie de Dolisie

Créancier : **Eximbank of India** ; montant : 55 millions de dollars

Monsieur le Premier ministre,

Voilà la réalité telle qu'elle ressort des documents officiels. Contrairement à ce que vous avez affirmé lors du 20^{ème} anniversaire de la délégation des Grands Travaux, tout ce que ce département ministériel a réalisé, l'a été sur prêts gagés sur pétrole, comme en témoigne la dette publique insoutenable du Congo, évaluée à **8.130 milliards 56 millions de francs CFA, soit 116,05% du PIB**, dette qui compromet le développement équitable et durable de notre pays.

En espérant que les données que nous avons fournies supra, vous permettront désormais de tourner sept fois votre langue avant de parler et vous aideront à retrouver le sens de la responsabilité, nous vous prions d'agréer, monsieur le Premier ministre, l'expression de notre considération distinguée.

Fait à Brazzaville, le 20 décembre 2022

La Conférence des présidents